

Les supports de formation :



Le questionnaire et le dépliant :



Les 4 états :



LA SOUSPRESSIONITE

On ne le voit pas toujours, mais ça peut être dangereux...

Cadence de production, retards, précipitation...

Vous êtes sous pression et votre stress a une influence sur votre travail, vous n'en avez pas forcément conscience.

Cet état peut entraîner des risques d'accidents pour vous ou vos collègues.



LA SURDELUITE AIGÜE

On ne le voit pas toujours, mais ça peut être dangereux...

Vous avez trop confiance en vous, vos habitudes de travail vous font oublier les consignes...

...vous êtes alors en excès de confiance.

Cet état peut entraîner des risques d'accidents pour vous ou vos collègues.



L'ÉMOTIONITE

On ne le voit pas toujours, mais ça peut être dangereux...

Vous vivez un moment heureux, vous avez des problèmes familiaux, vous êtes confrontés au décès d'un proche...

Vous faites face à de fortes émotions.

Cet état peut entraîner des risques d'accidents pour vous ou vos collègues.



LA SUICREVÉ VIRALE


On ne le voit pas toujours, mais ça peut être dangereux...

Vous avez mal dormi, vous êtes en pleine digestion, vous avez pris des médicaments...

... vous ressentez un état de fatigue dont vous n'avez pas toujours conscience.

Cet état peut entraîner des risques d'accidents pour vous ou vos collègues.

Les étapes du TOP (temps d'observation préalable) :



TOP

TEMPS D'OBSERVATION PRÉALABLE

Les étapes clés de la prise de poste

TOP 1

Je suis en pleine possession de mes moyens

Certains facteurs physiques peuvent nous mettre en danger.

- Cela peut être la fatigue, nous avons tous le droit d'être fatigués; seulement il faut en être conscient et la signaler afin de ne pas prendre de risque. Contraire sur la route, la fatigue diminue notre vigilance et augmente le risque d'accident.
- Cela peut être des événements de notre vie quotidienne (heureux ou malheureux). Des événements affectant nos émotions et par conséquent notre vigilance, nous avons l'esprit ailleurs.
- La frustration, l'énerverment, la précipitation sont des facteurs qui baissent notre vigilance et nous exposent à un risque d'accident plus important.
- Un excès de confiance est également un facteur de risques. Nous sommes habitués à faire une tâche et en oublier ou sous-estimer le risque.
- L'alcool, les stupéfiants et certains médicaments abaissent également notre vigilance et nos décisions.

Je maintiens mon aptitude à maintenir mon poste.
En cas de besoin, le service médical peut me contacter ou m'orienter.

TOP 2

Mon poste de travail est propre et rangé

La propreté et le rangement sont des facteurs importants pour travailler en sécurité.

Le poste doit être tenu avec rigueur, propre et ordonné.

Si non, cela peut entraîner :

- risque de glissement
- risque de chute
- risque d'énerverment
- risque de choc

TOP 3

J'ai tout le matériel nécessaire

Tous les équipements nécessaires au bon déroulement du poste doivent être disponibles, à leur place et en bon état (bâtons de manœuvres, écarteurs, meuleuses...)

Tout manque expose à un risque de précipitation, d'énerverment, de frustration...

TOP 4

J'ai les EPI adaptés

Notre activité doit débuter avec tous les EPI adaptés.

Les EPI obligatoires en permanence bien sûr (casque, protections auditives, lunettes, chaussures de sécurité et vêtements de travail) mais aussi ceux dont nous pouvons avoir besoin plus ponctuellement (gants, masques...)

L'absence de l'EPI à portée de main nous oblige à faire des déplacements supplémentaires (risque de précipitation) ou de mauvais choix (non utilisation de l'EPI adapté)

TOP 5

Il n'y a pas de risques liés à la co-activité

Nous devons observer et prendre en compte notre environnement de travail.

Des risques peuvent s'ajouter en cas d'activités non habituelles dans notre zone de travail ou autour.

Par exemple, une opération de maintenance, une entreprise extérieure, des personnes travaillant au dessus de notre poste de travail (sur pont, chemin de roulement, nacelle...)

Si des risques s'ajoutent à notre activité, nous contactons notre responsable pour la mise en place de mesures de sécurité.